sasdmis69@gmail.com

Le 23 septembre 2020

Monsieur le directeur départemental et

métropolitain du service d'incendie et de secours

2020\24

Demande de réponse concernant les informations et données demandées dans nos courriers précédents, nécessaires dans l'objectif de fournir un travail qualitatif au bénéfice du SDMIS

Monsieur le directeur,

Nous vous avons sollicité ainsi que certains services à travers des demandes d'informations, de statistiques et de données. Nous n'avons reçu aucune réponse écrite de votre part, la seule réponse apportée de manière orale lors de notre entrevue du 15 septembre 2020 a été négative. Afin de saisir les services compétents et obtenir les informations non soumises à RGPD, nous souhaitons une réponse écrite et motivée de votre part, refusant de manière tacite, de nous accorder les informations demandées.

Il est important de souligner l'inégalité de traitement quant à l'accès à la données publique de notre collectivité entre les différentes organisations représentatives du personnel. En effet, certaines parties prenantes comptent parmi leurs adhérents ou membres exécutifs des agents ayant des délégations et des accès à l'information supérieurs aux autres, du fait de leurs rangs, grades et fonctions au SDMIS.

Nous vous savons très attaché aux principes et valeurs de la République, l'égalité entre les différentes organisations institutionnelles doit être un élément structurant de votre collectivité publique. Nous vous demandons pour cela d'accepter un référent gestion de la donnée de notre organisation auprès de vous et des chefs de services.

Dans l'attente de votre réponse, nous restons à votre entière disposition.

Veuillez agréer, Monsieur le DDMSIS, l'expression de notre plus haute considération.

Président Départemental

Steeve MARTINEZ

